Contact : 04 91 84 46 96 - al@laprovence-medias.fr
www.laprovencemarchespublics.com
Habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

Annonces légales

La Provence
Jeudi 11 septembre 2025

VENTES AUX ENCHERES

402255

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

A MARSEILLE 13012 – 51, Chemin des Amaryllis
Copropriété « L'ETOILE »
UN APPARTEMENT de type 7 de 135,65 m² avec balcon
Situé au 8ème étage du bâtiment C2

MISE A PRIX : 90 000 EUROS

VISITE LE MARDI 07 OCTOBRE 2025 DE 9H00 A 10H00.
ADJUDICATION LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 à 9H30
à l'audience du juge de l'exécution **du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**
Salle n° 8 – 25, rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :
- Si elles sont parties par un ouvrait inscrit au barreau de Marseille,
- Si elles lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 euros établi à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des ouvrants de Marseille.
- Si elles lui avez remis une ofertoirian telle que prévue par l'article R 322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

Pour plus de renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :
- **Maître Mathieu JACQUIER**, ouvrait au barreau de Marseille, à ouvrant Pierre Puget, 13006 Marseille par tél. : 04 91 33 13 08 et par mail : **m.jacquier@cabinet-jacquier.fr**
- Le greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 Marseille, du lundi au vendredi, de 9h à 11h 30 et de 13h30 à 16h30.

VIE DES SOCIETES

402345

Act & NOTAIRES ASSOCIÉS
PONT-DU-CHÂTEAU | LEMPDES | PARIS
1 Place de la République
63430 PONT DU CHATEAU

DELTA ALPILLES
Société Civile Immobilière
au capital de 200.00
Siège social : 1 boulevard Camille Pelletan
13140 MIRAMAS
433 573 573 RCS SALON DE PROVENCE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET NOMINATION COGERANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 27/08/2025, la société a transféré son siège social de MIRAMAS (13140) 1 boulevard Camille Pelletan à SAINT-DIER-D'AUVERGNE (63520) 234 route d'Estandeuil Lieudit Terre Rouge à compter du 27/08/2025. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera radiée du RCS de SALON DE PROVENCE et réimmatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND et les associés ont décidé de nommer Mme Mane-Laure FRANCHI dt a SAINT-DIER-D'AUVERGNE (63520) 234 route d'Estandeuil en qualité de cogérante de la société à compter du 27/08/2025.
Pour Avis

Maître Yoland Mino-Guers
Avocat
43, avenue Julien
63000 Clermont-Ferrand

AVIS CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date à MEYREUIL (13590) du 14 Août 2025,il a été constitué la société ci-après :
Dénomination : INGELCIS LAB
Forme : Société par actions simplifiée
Siège : ZAC Carreau de la Mine, AD Park Meyreuil II, 13590 MEYREUIL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'Aix en Provence (13)
Capital : 5 000 euros
Objet : La réalisation d'essais, d'analyses et de contrôles techniques et de conformité sur les matériaux utilisés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, notamment les sols, granulats, bétons, bitumes et autres matériaux de carrières, les mesures physiques et essais mécaniques réalisés sur site ou en laboratoire, à l'exclusion de toute activité d'ingénierie, d'étude géotechnique ou de conception. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, techniques, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : la Société REMYNIS, Société par actions simplifiée au capital social de 5 000 euros, dont le siège social est 9, rue Jules Valensaut, 69 008LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 927 892 133, représentée par Messieurs Remy D'ETTORRE, Président, et Monsieur Antoine PARIS, Directeur Général en exercice,
Directeur général : Monsieur Hashem ABDOU, né le 14 Mars 1981 à HAMA (Syrie), de nationalité française, demeurant Le San Marco Bâtiment E 3,Allée Nicéphore Niepce, 13500 MARTIGUES.

POUR AVIS

1234847B

Aux termes d'un ASSP en date du 05/09/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ELINE PATRIMOINE
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :* l'acquisition, en qualité de marchand de biens ou non, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers en meublé ou non meublé, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. * l'activité de marchand de bien* l'activité de promotion construction de tout ensemble immobilier* le négoce de matériaux* la conclusion de tout partenariat rémunéré ou non en vue de la mise en gestion locative de tout patrimoine immobilier* la sous-cription de tout emprunt et l'octroi de toute garantie qui pourrait être demandée par l'établissement bancaire. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Siège social : 435 chemin de la Marjolaine, Les Barnouins, 13170 LES PENNES MIRABEAU
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AIX-EN-PROVENCE
Président : Madame BARRAULT Elise, demeurant 435 chemin de la Marjolaine, Les Barnouins, 13170 LES PENNES MIRABEAU
Directeur général : SASU GAUTHIER, SASU au capital de 500 euros, ayant son siège social 11 traverse des écoles, 30133 LES ANGLES, RCS NIMES n°
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

ANNONCES LEGALES

1234567B

SAINT-TROPEZ

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT TROPEZ

Par arrêté n°1469/2025 du 04/08/2025, Madame le Maire de Saint Tropez a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une **enquête publique unique relative à la modification (de droit commun) n°5 et la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Tropez du jeudi 4 septembre 2025 à 9h jusqu'au vendredi 3 octobre 2025 à 17h.**

La modification n° 5 du PLU a été prescrite par arrêté n°1970/2024 du 05/11/2024 de Madame le Maire avec pour objectifs d'ouvrir partiellement la zone AUP1 sur le secteur de la Poste et pour modifier l'orientation d'aménagement sectorielle n°3. La révision allégée n°1 du PLU a été prescrite par délibération du conseil municipal n° 2024/181 en date du 26/09/2024 avec pour objectifs de réduire un espace protégé sur la parcelle BH 247 et y inscrire un emplacement réservé pour améliorer la sortie de la zone d'activités de Saint Claude sur la RD 93, et de supprimer l'emplacement réservé n°34 affecté à une aire de stationnement et le remplacer par un secteur protégé au titre du L.151-19 du CU. Ces deux procédures ne sont pas soumises à évaluation environnementale.

La Commune de Saint Tropez est responsable des procédures de modification et de révision allégée du PLU. Elle est représentée par son Maire, Madame Sylvie SIRI. Le siège administratif est situé à l'Hôtel de Ville, BP 161, 83992 SAINT TROPEZ Cedex.

Madame Mireille GAIERO a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Le président du Tribunal Administratif de Toulon, le 29 juillet 2025 (ordonnance n°E25000056/83) pour conduire l'enquête publique.

Le dossier objet de l'enquête publique unique ainsi que le registre des observations à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Madame le Commissaire-Enquêteur, seront disponibles pendant toute la durée de l'enquête, du jeudi 4 septembre 2025 à 9h jusqu'au vendredi 3 octobre 2025 à 17h00, à la Direction de l'urbanisme et de l'Aménagement Durable, 1 rue de la Ponche, 83990 Saint Tropez, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00). Un ordinateur sera mis à disposition du public. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la ville : www.saint-tropez.fr.

Chacun pourra ainsi prendre connaissance des différents éléments du dossier et consigner éventuellement ses observations en choisissant le ou les supports suivants : Sur le registre d'enquête publique de chacune des procédures qui se trouvera à la direction de l'urbanisme, 1 rue de la Ponche, 83990 Saint-Tropez, ou en les adressant par écrit à l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur, Hôtel de Ville, BP 161, 83992 SAINT-TROPEZ Cedex, ou en les adressant par voie électronique à l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur en Mairie de Saint-Tropez à l'adresse : enquetepubliquejuridique@ville-sainttropez.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Saint-Tropez. Toute contribution reçue après le vendredi 3 octobre 2025 à 17h00 ne sera pas recevable.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en de Saint Tropez pour recevoir ses observations aux dates et heures suivantes : Jeudi 4 septembre 2025 de 9h à 12h, jeudi 18 septembre 2025 de 9h à 12h, mardi 23 septembre 2025 de 14h à 17h et vendredi 3 octobre 2025 de 14h à 17h.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint-Tropez et sur le site Internet www.saint-tropez.fr pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibérations sur l'approbation de la modifications n°5 et la révision allégée n°1 du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications aux projets en vue de leur approbation. Le contrôle de légalité de M le Préfet sur les modifications du PLU approuvées durera deux mois.

Vos annonces légales & marchés publics
du lundi au vendredi dans La Provence
& le mardi dans notre supplément Économie
CONTACT : al@laprovence-medias.fr
Tous nos marchés sont mis en ligne gratuitement sur
laprovencemarchespublics.com **francemarches.com**
La Provence. france marchés .com

402290

PRÉFET DE VAUCLUSE
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

AVIS D'ENQUETES CONJOINTES

En exécution de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2025, il sera procédé, à des enquêtes publiques conjointes :
- préalable à la révision de la déclaration d'utilité publique du champ captant de la Saignonne et de ses périmètres de protection
- enquête parcellaire nécessaire à la révision des périmètres de protection et l'instauration de servitudes afférentes sur le territoire des communes d'Avignon, Châteaurenard et Noves.

Cette enquête publique se déroulera du mercredi 1er octobre 2025 à 9h00 au vendredi 31 octobre 2025 à 17h00 soit 31 jours consécutifs. Le siège de l'enquête se situe à la mairie d'Avignon Hôtel de Ville – Place de l'Horloge – 84000 AVIGNON ;

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur le président du Grand Avignon – Services techniques – 320 chemin des Meinajaries – AGROPARC – BP1259 – 84 911 AVIGNON Cedex 9 – 04 88 61 54 57

Dès publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, les dossiers d'enquête publique sont communicables à toute personne qui en fera la demande et, à ses frais, auprès du Préfet de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Service des relations avec les collectivités territoriales – Pôle affaires générales et foncières – 84905 AVIGNON cedex) Tel : 04.88.17.82.24

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur Monsieur Georges TRUC retraité de l'Education Nationale
Monsieur William VAN DUC, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée des enquêtes publiques conjointes, les dossiers d'enquête sur support papier, seront déposés dans chacune des mairies concernées, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public comme indiqués ci-après :

Communes	Adresse	Heures d'ouverture
Avignon - 84000	Hôtel de Ville Place de l'Horloge	Lundi à vendredi 8h00 à 17h00
Châteaurenard - 13160	Direction de l'urbanisme 43 avenue des martyrs de la résistance	Lundi à vendredi 8h30 à 18h
Noves - 13550	2 place Jean Jaurès	Lundi à vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Les dossiers seront en outre consultables :
- sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr / rubrique « Publication » / Enquêtes publiques Liste des enquêtes publique / AVIGNON – CAPTAGE SAIGNONNE)
-sur le site internet des services de l'État dans les Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans chacune des mairies concernées à l'adresse et heures d'ouverture au public mentionnées à l'article 3 du présent arrêté.
- pour l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sur un registre à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- pour l'enquête parcellaire sur un registre à feuillets non mobiles côté et paraphé par chacun des mairies concernés.
Le public peut également adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie d'AVIGNON – Hôtel de Ville – Place de l'Horloge – 84000 AVIGNON

Le public pourra également les faire parvenir par voie électronique à l'adresse mail suivante :
pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr, l'objet ci-après devant être bien précisé :
« AVIGNON – CAPTAGE SAIGNONNE ». Elles seront consultables sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr / rubrique « Publication » / Liste des enquêtes publiques /AVIGNON – CAPTAGE SAIGNONNE).
Seules les observations parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public comme suit :

Lieux	Date	Adresse
Avignon	- Mercredi 1er octobre 2025 de 9h00 à 12h00 - Jeudi 16 octobre 2025 de 15h à 17h - Vendredi 31 octobre 2025 de 14h00 à 17h00	Hôtel de Ville RDC – Porte 7
Châteaurenard	Mercredi 22 octobre 2025 de 15h00 à 18h00	Direction de l'urbanisme salle de réunion 43 avenue des martyrs de la résistance
Noves	Jeudi 9 octobre 2025 de 13h30 à 16h30	Hôtel de Ville RDC – Salle des expositions

A l'issue de cette enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée, pendant un délai d'un an dans chacune des mairies concernées, à la préfecture de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Service des Relations avec les Collectivités Territoriales – Pôle affaires générales et foncières) ainsi que sur le site des services de l'Etat en Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr / rubrique « Publication » / Enquêtes publiques / Liste des enquêtes publique / AVIGNON – CAPTAGE SAIGNONNE.

Cet avis est également publié en vue de l'application des articles L.311-1, L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

Dans un délai d'un an à compter de la clôture d'enquête publique, les préfets de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône pourront, le cas échéant, prononcer par un arrêté l'utilité publique du projet, réviser les périmètres de protection et instaurer les servitudes inhérentes.

Pour le préfet de Vaucluse
La secrétaire générale
Sabine RÖUSSELY

Pour le préfet des Bouches-du-Rhône
La secrétaire générale adjointe
Marie-Pervenche PLAZA

APPEL D'OFFRES

AVIS D'ATTRIBUTION

SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
Nom complet de l'acheteur : ASA du canal d'irrigation de la Vallée des Baux
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 29130211500022
Code Postal : 13520
Ville : Maussane-les-Alpilles
Groupement de commandes : Non

SECTION 3 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ
Intitulé du marché : Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation 2025-2029
CPV - Objet principal : 45111220.
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : La consultation a pour objet l'exécution des travaux de fauardément et de curage des réseaux d'irrigation (canaux et filoles) sur le périmètre de l'ASA du canal d'irrigation de la Vallée des Baux
Mots descripteurs : Irrigation, Réseaux divers, Espaces verts, Curage.

SECTION 4 : INFORMATIONS D'ATTRIBUTION
Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
Procédure non attribuée - classement sans suite pour motif d'intérêt général
Date d'envoi du présent avis :19 Aout 2025

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

OBJET DE LA CONSULTATION : Petits travaux d'aménagement de voirie

TYPE DE MARCHE : Travaux

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHE :
- Préparation de chantier,
- Préparation des emprises,
- Terrassements généraux,
- Chaussée et trottoirs,
- Equipements,
- Signalisation,
- Mobilier urbain.

Procédure adaptée
Accord-cadre à émission de bons de commande - mono-attributaire.
Acheteur : Mairie de Coudoux - 13111

LIEN VERS LE PROFIL D'ACHETEUR :
https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1115745

DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS :
30 septembre 2025 à 12:00